



*« Les Amis de Thorigny
et de l'Oreuse »*

Association Loi 1901 déclarée sous le n°3529
Siège social : 3 rue de la Division Leclerc
89260 THORIGNY sur Oreuse



« La Clef des Champs »

Association Loi 1901 déclarée sous le n°3513
Siège social : 19 grande rue – 89260 VALLIÈRES

Madame le Maire de Perceneige en sa Mairie
21 rue des Glycines – Villiers Bonneux
89260 PERCENEIGE

Thorigny, le 23 septembre 2007

Lettre ouverte – Lettre envoyée en LRAR

Objet : Projets éoliens industriels

Madame le Maire,

Nous avons pris acte de l'intérêt que vous portez à la problématique des éoliennes par votre participation personnelle à notre réunion débat du 22 septembre 2007 à Saint-Martin sur Oreuse.

Aucun des élus municipaux présents n'a émis d'observation en la circonstance.

Différents experts et représentants de Fédérations nationales et d'Associations locales ont apporté leur retour d'expertise sur le sujet.

Comme vous avez pu le constater, les 200 personnes présentes, ainsi que la presse, ont apprécié la qualité des interventions (les applaudissements répétés en témoignent) qui ont mis en exergue **les aspects négatifs des projets engagés** sur nos communes (Perceneige et communes associées, Thorigny et communes associées).

Il s'avère à l'évidence, que **les nuisances et incertitudes l'emportent largement** sur les supposés avantages, mis en avant par les industriels qui ont pris l'attache, souvent très discrètement, des Mairies concernées.

Nous avons été particulièrement sensibles à l'exposé d'une Présidente d'association d'une commune proche des nôtres, qui a souligné les mauvaises surprises rencontrées et dont la prise de conscience tardive par tous des réalités, cachées derrière une façade de promesses, a permis d'éviter le pire.

Les habitants de Perceneige et de Thorigny ont **le droit de connaître de manière claire et détaillée les avantages et inconvénients du projet**. La réunion a montré que les avantages, production d'énergie, réduction de l'effet de serre étaient illusoire ; en contrepartie, les graves inconvénients, coûts pour la collectivité, dépréciation financière du patrimoine de chacun, les perturbations dans leur vie quotidienne avec des interrogations fortes en matière de santé, la dégradation des paysages (éoliennes de 140 m de haut), les brouillages des réceptions télévision, et autres. Tous ces points nous amènent à **nous opposer à la réalisation de ces projets**.

Nous vous serions obligés de bien vouloir **nous faire connaître l'état d'avancement du projet de votre commune et votre position**, après avoir pris connaissance des graves difficultés rencontrées par nos voisins en matière d'éoliennes.

La juste information que sont en droit d'obtenir nos concitoyens exige la totale transparence au service de l'intérêt général.

Nous vous prions d'agréer, Madame le Maire, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Président de « La Clef des Champs »
Régis PHILIP

Le Président des « Amis de Thorigny et de l'Oreuse »
Jean-François CHARREY

Copie Monsieur de Raincourt, Président du Conseil Général
Monsieur Leroy, Président de la Communauté de communes
Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux de Perceneige,